
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 décembre 2023 à 19 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Maire d'arrondissement suppléant

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

Monsieur Michael MCDERMOTT, Commandant du poste de quartier 3 au Service de police de la Ville de Montréal.

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement suppléant déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA23 28 229

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 5 décembre 2023 avec le retrait du point 40.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

Annonces du maire d'arrondissement suppléant

Le maire d'arrondissement suppléant, monsieur Alain Wilson, souhaite la bienvenue à l'ouverture de la dernière séance ordinaire du conseil de l'année 2023.

Il présente les revers de ce paysage d'hiver causé par notre première bordée de neige. Une accumulation de 32 cm de neige qui force le rappel des règles de conduite aux usagers de la route, le rappel des règles d'interdiction de stationnement et les difficultés rencontrées lors des opérations de déneigement des rues.

Il demande aux citoyens de faire preuve de vigilance quant à l'application des règles de stationnement, de placer et de recycler les matières organiques hors des rues. Il ajoute que contrairement aux autres arrondissements, une seule équipe à effectif réduit est chargée d'effectuer tant le déblaiement que le chargement de la neige des rues de l'arrondissement. Pour cela, le maire sollicite compréhension et patience quant au retard et à la vulnérabilité des opérations de déneigement.

En second lieu, il annonce une pause hivernale pour les travaux d'égout et d'aqueduc à l'angle du boulevard Jacques-Bizard et de la rue Cherrier, ce qui permet de circuler librement à cette intersection. Puis, concernant l'échéancier des travaux du pont Jacques-Bizard, il demande aux citoyens de consulter le site web de la Ville de Montréal et la page Facebook dédiée à la construction du pont pour plus de détails.

Par la suite, il cite certaines activités prisées du temps des fêtes : le traditionnel Courrier des Lutins, le patinage libre sur glace et encourage la présence dans l'arrondissement d'événements de plus en plus rassembleurs et joyeux en cette période de l'année.

Il poursuit sur les nouvelles décorations extérieures de Noël installées sur les deux rives de l'arrondissement au bénéfice de tous. Ces objets décoratifs peuvent être visités; ils se trouvent au nouveau sentier sur le boulevard Jacques-Bizard et l'original géant au parc de l'Anse-aux-Rivard. Il signale que la centrale d'appels peut être rejointe en tout temps, au numéro suivant 514-630-1234.

D'autre part, le maire d'arrondissement suppléant fait remarquer que les travaux de réfection et de réparation des rues sont suspendus pour l'hiver. Il souligne qu'à l'avenir, les travaux d'asphaltage des 13 croissants de rues du boulevard Chèvremont seront financés par la ville centre. Il fait mention d'une autre bonne nouvelle en lien avec le projet du mur d'escalade *Montréal Grimpe* qui a été sélectionné dans le cadre de la 2^e édition du budget participatif de Montréal. Ce mur d'escalade sera installé au parc Eugène-Dostie.

Également, l'arrondissement recevra prochainement un radar photo mobile qui sera installé sur la montée de l'Église devant la bibliothèque, à l'intérieur de la zone scolaire. Les demandes administratives ont été faites afin d'augmenter la sécurité aux abords des écoles indique le maire d'arrondissement suppléant.

Parallèlement, il rappelle que le projet de rajeunissement et de mise aux normes du chalet du parc Robert-Sauvé suit son cours et qu'un processus d'appel d'offres est prévu au printemps prochain.

Ensuite, le maire d'arrondissement suppléant invite les personnes intéressées par le patrimoine bâti, moderne et ancien de l'arrondissement, à déposer leur candidature au poste de membre citoyen.ne au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement. Les rencontres sont mensuelles et les détails du poste sont disponibles sur la page Facebook de l'arrondissement et sur d'autres plateformes.

De plus, il annonce que l'arrondissement ne tiendra pas de repas des fêtes pour les élu.es et les employé.es de l'arrondissement comme effort de réduction des dépenses à l'interne suite à l'adoption du Plan de resserrement budgétaire de la Ville de Montréal au mois d'octobre dernier.

En dernier lieu, il remercie sincèrement les conseillères d'arrondissement mesdames Suzanne Marceau et Danielle Myrand pour leur aide et soutien durant son mandat.

Finalement, il termine ses annonces en souhaitant de joyeuses fêtes à tous. Il ajoute que le temps des fêtes est au festolement en famille, avec les amis et que l'on se doit de profiter de ces moments précieux, Puis il invite le commandant monsieur Mc Dermott à prendre la parole.

Exposé du bilan des activités du mois de novembre dernier du Service de police de la Ville de Montréal fait par le commandant Michael Mc Dermott, du poste de quartier 3.

Actuellement le Service de police du poste de quartier 3 met en œuvre un plan d'encadrement pour protéger, l'ensemble des communautés, d'incidents de type haineux en lien au conflit israélo-palestinien. Il demande aux citoyens de signaler ces actes ou ces événements au poste de police;

Il rappelle que les agents sociocommunautaires du poste de quartier sont toujours actifs au niveau des populations plus jeunes et moins jeunes malgré la grève dans les écoles.

Le dossier des cinémomètres est présentement à l'étude par le ministère des Transports du Québec qui doit visiter l'emplacement pour s'assurer de la conformité de la demande afin de se prononcer sur le type d'installation (un camion cinémomètres ou une remorque);

Il fait état de plusieurs opérations sur les comportements incriminants qui ont été effectuées entre le 10 et 16 novembre dernier;

Opération alcool au volant en collaboration avec le Service de police de Laval. De plus, 2 opérations ont été effectuées dans le secteur depuis le 30 novembre;

Opération Tacot qui se tiendra les 6 et 7 décembre prochains qui vise à vérifier les pneus d'hiver et permet de contrer les défauts des véhicules qui circulent sur les routes;

Opération déneigement qui aura lieu jusqu'au printemps dans le but de s'assurer que toutes les surfaces des voitures soient bien déneigées pour la sécurité des usagers de la route;

12 jours d'action contre la violence des partenaires intimes pour sensibiliser les jeunes et moins jeunes ainsi que pour protéger les plus vulnérables. L'équipe du Service de police du PDQ 3 a fait des présentations au Cégep Gerald-Godin ainsi qu'au supermarché Super C à Pierrefonds.

Il note qu'il a à noter aussi la présence du commandant au refuge des femmes de l'ouest de l'Île;

Le commandant nous informe de son départ pour une nouvelle affectation au poste de quartier 7. Il nous fait part de sa gratitude, de son appréciation du partenariat avec l'arrondissement et remercie particulièrement les citoyens de l'arrondissement.

Période de questions du public au commandant

Deux questions ont été posées durant cette période concernant les remorques cinémomètres, le type d'installation, les lieux et la durée de ces installations temporaires.

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 43

Monsieur William Groulx

- Travaux exécutés par l'arrondissement sur les propriétés – informer les citoyens.

- L'épandage de sel sur la rue Cherrier et sur le pont.

Monsieur Robert Sousa

- Explication demandée sur le refus actuel du conseil et l'avis favorable du projet du dôme de tennis antérieurement.

- Nombre de voisins opposés au projet du dôme de tennis.

Fin : 19 h 48

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question

CA23 28 230

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 7 novembre 2023.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 7 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1239452033

CA23 28 231

Prendre acte du procès-verbal et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De prendre acte du dépôt :

- du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du mardi 17 octobre 2023;
- du procès-verbal de la séance du comité de démolition du mardi 17 octobre 2023;
- des comptes rendus du comité de la sécurité publique de la circulation et des mesures d'urgence du mercredi 25 octobre et du jeudi 23 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.06 1239452034

CA23 28 232

Prendre acte du dépôt des procès-verbaux des assemblées de consultation publique.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des procès-verbaux des assemblées de consultation publique sur les projets de règlements: CA28 0023-46, CA28 0023-47, CA28 0011-6 et CA28 0015-5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1232714012

CA23 28 233

Déclaration pour la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

Il y a maintenant plus de 30 ans que le meurtre de 14 jeunes femmes a été commis à Polytechnique Montréal, le 6 décembre 1989. Cet acte violent de misogynie a secoué notre pays et a amené le Parlement à faire du 6 décembre la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Le 6 décembre, nous nous souvenons de :

Geneviève Bergeron
Hélène Colgan
Nathalie Croteau
Barbara Daigneault
Anne-Marie Edward
Maud Haviernick
Annie Turcotte

Maryse Leclair
Anne-Marie Lemay
Sonia Pelletier
Michèle Richard
Annie St-Arneault
Maryse Laganière
Barbara Klucznik-Widajewicz

Alors que nous pleurons leur perte et nous nous souvenons de leur vie, nous réaffirmons notre engagement à contrer la haine qui a conduit à cette tragédie et la misogynie qui existe encore aujourd'hui. Au Canada et dans le monde, les femmes, les filles et les membres de la communauté 2ELGBTQI+ sont exposés à une violence et à une discrimination inacceptables.

Au pays, la violence fondée sur le sexe a été aggravée par la pandémie de COVID-19. Les services de police, les maisons d'hébergement et les organismes locaux ont signalé une augmentation du nombre d'appels concernant la violence fondée sur le sexe au Canada pendant la pandémie.

La **Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes** sert à se souvenir de celles qui ont subi de la violence fondée sur le sexe et que nous avons perdues. C'est aussi le moment d'agir.

Pour parvenir à un Canada exempt de violence fondée sur le sexe, il faut que toutes les personnes vivant dans ce pays se renseignent, ainsi que leurs familles et leurs communautés, sur la violence fondée sur le sexe. Il faut que nous placions les voix des personnes survivantes au centre de nos actions et que nous dénoncions les comportements néfastes.

Au Québec, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) coordonne le Comité 12 jours qui représente une coalition rassemblant une quinzaine d'organisations féministes. Depuis 2008, le Comité 12 jours mène une campagne annuelle du 25 novembre au 6 décembre visant l'élimination des violences genrées. Pour sa 14^e édition cette année, la campagne s'articule autour du thème : « Précarité genrée, violences ignorées ».

Comment rendre hommage aux victimes de cette tragédie le 6 décembre :

Portez un ruban blanc.

Observez une minute de silence à 11 h.

Assistez à une veillée pour commémorer les victimes.

Visitez les sites <https://www.couragetoact.ca/centre-de-connaissances> et <https://www.12joursdaction.com/>

Aujourd'hui et tout au long des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe (du 25 novembre au 10 décembre), ajoutez votre voix à la conversation et expliquez en quoi vous faites partie de la solution pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Utilisez les mots-clés **#16Jours** et **#12joursdaction**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.01

CA23 28 234

Accorder un contrat à G-Tek (8246408 Canada inc.) pour les services d'hydro-excavation, incluant le traitement des matières résiduelles d'une durée de 2 ans (1er janvier 2024 au 31 décembre

2025) - Dépense totale de 80 390,52 \$, taxes incluses - Lot numéro 8 (L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève) - Appel d'offres public 23-20131 (5 soumissionnaires).

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

1. D'accorder à G-Tek (8246408 Canada inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'hydro-excavation, incluant le traitement des matières résiduelles, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 80 390,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20131;
2. D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1235880008

CA23 28 235

Accorder un contrat à EFEL Experts-conseils inc. d'un montant de 151 311,70 \$ incluant taxes et 10 % de contingences (contrat : 137 556,09 \$ + contingences (10%): 13 755,61 \$) pour effectuer le carottage et l'élaboration des plans et devis pour des travaux de planage et revêtement de 5 croissants de rues adjacents au boulevard Chevremont et les rues Trépanier, De Tonty, et Thibodeau dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, selon l'entente-cadre 2023-13.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

1. D'accorder un contrat à EFEL Experts-conseils inc. d'un montant de 151 311,70 \$ incluant taxes et 10 % de contingences (contrat : 137 556,09 \$ + contingences (10%): 13 755,61 \$) pour effectuer le carottage et l'élaboration des plans et devis pour des travaux de planage et revêtement de 5 croissants de rues adjacents au boulevard Chevremont et les rues Trépanier, De Tonty, et Thibodeau dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, selon l'entente-cadre 2023-13 ;
2. D'autoriser une dépense totale de 151 311,70 \$, taxes et 10 % de contingences incluses;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1230543029

CA23 28 236

Accorder une contribution financière totale de 8 500 \$, pour l'année 2023, afin de soutenir l'organisation de la guignolée et autres activités de sécurité alimentaire à trois (3) partenaires de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, soit un montant de 3 500\$ pour l'organisme On Rock, 2 500\$ pour le Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île et 2 500\$ pour le Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île.

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

- D'accorder une contribution financière totale de 8 500 \$, pour l'année 2023, afin de soutenir l'organisation de la guignolée et autres activités de sécurité alimentaire à trois (3) partenaires de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

La répartition sera comme suit:

3 500 \$ pour l'organisme On Rock

2 500 \$ pour le Refuge pour les femmes de l'ouest de l'Île

2 500 \$ pour le Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île.

- D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1239350043

CA23 28 237

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 3897 \$ pour une durée d'un an à l'organisme Club Optimiste de l'Île Bizard pour la réalisation du projet La Guignolée du Clup optimiste de l'Île Bizard de 2023, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023). Approuver un projet de convention à cet effet.

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

- D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 3 897 \$ pour une durée d'un an à l'organisme Club Optimiste de l'Île Bizard pour la réalisation du projet La Guignolée du Club optimiste de l'Île Bizard 2023, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023).

- D'approuver un projet de convention à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1239350039

CA23 28 238

Accorder une contribution financière totalisant la somme de 10 000 \$, au Club optimiste de L'Île-Bizard, pour la période et le montant indiqués, en provenance du budget dédié du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal. / Approuver le projet de convention à cet effet.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

1. D'accorder une contribution financière totalisant la somme de 10 000 \$, au Club optimiste de L'Île-Bizard, pour la période et le montant indiqués, en provenance du budget dédié du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal;
2. D'approuver le projet de convention à cet effet;
3. D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1239350044

CA23 28 239

De recommander au conseil municipal de nommer l'édifice du point de service Sainte-Geneviève à l'adresse sise au 15 795, boulevard Gouin Ouest en l'honneur de Pierre Paiement.

La conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau relate des pans de la vie de monsieur Pierre Paiement ainsi que sa contribution à l'ancienne Ville de Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De demander au conseil municipal de la Ville de Montréal de nommer l'édifice Pierre Paiement, sis à l'adresse 15 795, boulevard Gouin Ouest à Sainte-Geneviève;

De transmettre la résolution à la Division du patrimoine de la Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire pour étude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1237905027

CA23 28 240

De recommander au conseil municipal de modifier la nomination de la Bibliothèque de L'Île-Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour la « Bibliothèque Éliane-Labastrou ».

La conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau présente madame Labastrou et sa généreuse contribution à l'histoire de L'Île-Bizard et de Sainte-Geneviève ainsi que la richesse de son legs à la communauté.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

De demander au conseil municipal de la Ville de Montréal de modifier la dénomination de la Bibliothèque de L'Île-Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour la « Bibliothèque Éliane-Labastrou »;

De transmettre la résolution à la Division du patrimoine de la Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire pour étude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1239350038

CA23 28 241

Autoriser la présentation du projet de rénovation de la piscine extérieure et du Pavillon de service du parc parc Eugène-Dostie au ministère de l'Éducation dans le cadre du "Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)". Confirmer l'engagement de l'arrondissement à payer sa part des coûts admissibles au projet. Autoriser la directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens à agir et signer au nom de la Ville de Montréal - Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, tous les documents relatifs à ce projet.

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

- D'autoriser la présentation du projet de rénovation de la piscine extérieure et du Pavillon de service du parc parc Eugène-Dostie au ministère de l'Éducation dans le cadre du "Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)";
- De confirmer l'engagement de l'arrondissement à payer sa part des coûts admissibles au projet;
- D'autoriser la directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens à agir et signer au nom de la Ville de Montréal - Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, tous les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1239350045

CA23 28 242

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour l'année 2024.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour l'année 2024.

Les séances se tiennent à la salle Madeleine-Lahaye située au 500, montée de l'Église, à L'Île-Bizard, à l'exception de la séance du mois de juillet qui aura lieu à la résidence Vent de l'Ouest située au 4500, boulevard Jacques-Bizard, à Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1239452037

CA23 28 243

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 31 octobre 2023, en vertu du règlement CA28 0074.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2023, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.05 1239452035

CA23 28 244

Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la réfection des bordures et trottoirs du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) dans l'arrondissement et ce, dans le cadre du programme de maintien des infrastructures routières - volet réfection mineure de trottoirs (RMT) de l'année 2024 du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR).

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève prenne en charge la conception, la coordination, la réalisation et la surveillance des travaux visant la réfection mineure des bordures et trottoirs (RMT) du réseau routier artériel administratif de la Ville (RAAV), dans l'arrondissement, et ce, dans le cadre du programme de réfection mineure des trottoirs du Service des

infrastructures du réseau routier (SIRR) de la Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.06 1230543030

CA23 28 245

Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018), une ordonnance visant à ajouter une interdiction de stationnement sur le boulevard Jacques-Bizard et ce, sur une distance de 10 mètres de l'intersection de la rue Des Bruants.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'édicter en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018), une ordonnance visant à ajouter une interdiction de stationnement sur le boulevard Jacques-Bizard, et ce, sur une distance de 10 mètres de l'intersection de la rue Des Bruants.

Les panneaux seront installés du côté nord-ouest de l'intersection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1236059003

CA23 28 246

Adoption - Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (exercice financier 2024)

ATTENDU l'avis de motion donné du règlement sur les tarifs de l'arrondissement, à la séance du conseil d'arrondissement du 7 novembre 2023 par sa résolution CA23 28 221;

ATTENDU le dépôt du projet de ce règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 7 novembre 2023 par sa résolution CA23 28 221;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

D'adopter, avec modifications, le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (exercice financier 2024) - Règlement numéro CA28 0082.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1232714013

CA23 28 247

Adoption - Règlement d'emprunt intitulé : "Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ pour le financement du projet de réfection et de réhabilitation du bâtiment du chalet Robert Sauvé".

VU l'avis de motion donné du règlement intitulé: « Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ pour le financement du projet de réfection et de réhabilitation du bâtiment du chalet Robert Sauvé », à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 novembre 2023 par sa résolution CA23 28 224;

VU le dépôt du projet de règlement à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 novembre 2023 par sa résolution CA23 28 224;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter le règlement intitulé: « Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ pour le financement du projet de réfection et de réhabilitation du bâtiment du chalet Robert Sauvé » - 0823-003, sujet à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

QUE ce règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1238522003

CA23 28 248

Statuer sur un éventuel dépôt d'une demande de projet de modification au Règlement de zonage no CA28 0023 ou d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'immeuble pour la réalisation d'un projet de construction d'un dôme gonflable avec une annexe utilisée pour la pratique du tennis/pickleball intérieur sur la propriété sise sur la montée de l'Église correspondant aux lots no 5 564 225 et 5 564 226 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De refuser toute demande de projet de modification au Règlement de zonage no CA28 0023 ou d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'immeuble pour la réalisation d'un projet de construction d'un dôme gonflable avec une annexe utiliser à la pratique du tennis/pickleball intérieurs sur la propriété sise sur la montée de l'Église correspondant aux lots no 5 564 225 et 5 564 226 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1237905029

Dépôt de documents – Octobre 2023

- Rapport mensuel revenus locaux;
- Rapport budgétaire sommaire ;
- Liste des virements budgétaires - PDI;
- Liste des virements budgétaires – Budget de fonctionnement;
- Conciliation – surplus du golf;
- Nouvelles adresses;

- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement.

60.01

CA23 28 249

Déposer les déclarations des intérêts pécuniaires des conseiller-ères d'arrondissement.

Le conseil d'arrondissement prend acte du dépôt, conformément aux articles 357 et suivants de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, des déclarations des intérêts pécuniaires de:

Madame Suzanne Marceau, conseillère d'arrondissement pour le district de Sainte-Geneviève;
Madame Danielle Myrand, conseillère d'arrondissement pour le district de Pierre-Forcier;
Monsieur Richard Bélanger, conseiller d'arrondissement pour le district de Jacques-Bizard;
Monsieur Alain Wilson, conseiller d'arrondissement pour le district de Denis-Benjamin-Viger.

60.02 1239452036

CA23 28 250

Levée de la séance

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 5 décembre 2023 à, 20 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement suppléant déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Alain WILSON
Maire d'arrondissement suppléant

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 février 2024.